

*Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement*



*République du Congo  
Unité-Travail-Progress*

N°230633/PMCG-CAB

*Brazzaville, le 14 JUIL 2023*

*A*

Monsieur le Ministre d'État  
Ministre du Commerce, des Approvisionnements  
et de la Consommation

**BRAZZAVILLE**

**Objet** : Prix du ciment.

Monsieur le Ministre d'État,

Je vous marque mon étonnement d'apprendre par voie de presse que les industriels du ciment ont procédé à l'augmentation des prix de leurs produits, à partir du 12 juillet à Brazzaville et du 13 juillet à Pointe-Noire.

L'effectivité de cette hausse après que le Gouvernement ait annoncé le relèvement du prix du supercarburant laisse à penser que la première est la conséquence de la seconde. Or il n'en est rien.

Par conséquent, je vous demande d'enjoindre les industriels du ciment de surseoir à l'application des tarifs annoncés jusqu'à ce que le Gouvernement se détermine sur les niveaux d'augmentation à appliquer aux produits vendus à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans les localités de l'intérieur du pays.



**Anatole Collinet MAKOSSO**